

LA MUTUELLE DES CHASSEURS

Notre société communale « *Mutuelle de Chasse de Gourdon* » a été déclarée le 13 mars 1961. Elle est composée aujourd'hui de 34 membres. Elle se donne pour but dans le cadre des lois et règlements en vigueur, de favoriser sur son territoire dans le respect des propriétés et des récoltes :

- L'organisation rationnelle de la chasse sur les territoires où elle dispose d'un droit de chasser ; l'association prend à cet effet toutes mesures utiles pour favoriser le développement et la protection du gibier ainsi que la faune sauvage et leurs habitats ; elle aménage des réserves de chasse.
- La régulation des espèces animales considérées comme nuisibles pour le gibier.
- L'adhésion et la collaboration avec la fédération des chasseurs de Saône et Loire, afin d'assurer l'organisation technique de la chasse, pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de loisir.
- Le développement de bonnes relations avec les partenaires naturels de la chasse que sont les propriétaires, les agriculteurs, les forestiers et les autres utilisateurs de la nature.

Elle est composée de propriétaires, de sociétaires et d'actionnaires issus du monde rural et urbain.

Son Président

Roger DESCOMBES

